NOM:	
grade:	
étab. :	
	à Madame la Rectrice de l'académie de Grenoble

s/c Monsieur l'Inspecteur d'académie, DASEN de l'Ardèche

S/C de

Objet: Autorisation d'absence pour formation syndicale

Madame la Rectrice,

Conformément aux dispositions :

- de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires / la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 (article 2) relative aux agents non titulaires de l'État,
- et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement,

j'ai l'honneur de solliciter un congé le mardi 19 janvier 2021 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera **en visioconférence.** Il est co-organisé par **la FSU de l'Ardèche et la FSU de la Drôme** sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (J.O.du 10 février 1995 et arrêté du 13 janvier 2009).

À , le